

PV DE REUNION Commission de Quartier #05

Rédaction *Juliette COLLARD*

Date *21/03/2023*

Lieu *Rue de Beyseghem 141, 1000 Bruxelles
(réfectoire Athénée des Pagodes)*

Présences

| Rôle | Présents | Excusés |
|--|----------|---------|
| Habitant.s : | | |
| <i>RIFK Tourija</i> | V | V |
| <i>AYACHI Salma</i> | V | V |
| <i>CORBIAU Martine</i> | V | V |
| <i>CHAKOURI Nadia</i> | V | |
| Associations: | | |
| <i>PROJET VERSAILLES</i> | V | |
| <i>AMO DE NOH</i> | V | |
| <i>COIN DES CERISES (PCS)</i> | V | |
| <i>BRAVVO (jeunesse + médiation sociale)</i> | V | |
| <i>BKM FACTORY</i> | V | |
| <i>SHIN SEKAI</i> | V | |
| <i>ARDAPS</i> | V | |
| <i>DEBUT DES HARICOTS</i> | V | |
| <i>RIDE YOUR FUTURE</i> | V | |
| <i>VERSAILLES SENIORS</i> | V | |
| <i>LES PETITS DEBROUILLARDS</i> | V | |
| <i>GC NOHVA</i> | V | |
| <i>PROMENADE VERTE</i> | V | |
| Ville de Bruxelles: | | |
| <i>PINXTEREN Arnaud</i> | V | |
| <i>MAINGAIN Fabian</i> | V | |
| <i>BURNIAT Pierre</i> | V | |
| <i>LECHIEN Veronique</i> | V | |
| <i>COLLARD Juliette</i> | V | |
| <i>KELBER Alma</i> | V | |
| <i>KEHAL Michaël</i> | V | |
| <i>SNEPPE Sidney</i> | V | |
| <i>BOON Laetitia</i> | V | |
| Acteurs éco : | | |
| <i>MULTIJOBS</i> | V | |

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

| | | | | |
|-------------------------|---|--|----------------------------|--|
| | <i>CENTRALE DE L' EMPLOI MISSION LOCALE</i> | | V V | |
| <i>Institutionnels:</i> | <i>CONVIVENCE URBAN BRUSSELS LOGEMENT BRUXELLOIS VGC TRACE CPAS</i> | | V V V V V V | |
| <i>Autres</i> | <i>JONCZYK Beata DIEZ Ernesto MEJIAS Sedaile</i> | <i>Police de NOH Bureau Buur part of Sweco Bureau Buur part of sweco</i> | V V V | |

Ordre du Jour

- 1. Mot d'accueil et approbation du PV de la CoQ #04**
- 2. Appel à projets socio-économiques**
 - Rappel du dispositif
 - Méthode et Analyse
 - Décision et Mise en œuvre
 - Question/Réponse
- 3. Présentation des projets lauréats**
- 4. Divers**
 - « Made in Versailles »
 - Masterplan
 - Guinguette

1- Mot d'accueil et approbation du PV de la CoQ #04

L'échevin accueille les membres de la Commission de quartier et présente l'Ordre du Jour de la séance. Un membre CoQ fait remarquer que le PV de la dernière Commission de quartier (CoQ #04) n'a pas été approuvé et souligne la non prise en compte de certains éléments dans le PV de cette dernière. Il avait été effectivement demandé lors de cette dernière CoQ que le règlement de l'Appel à projets socio-économiques soit élaboré en séance, en co-construction avec les membres CoQ, ce qui ne fut pas le cas. La remarque est bien prise en considération par l'échevin et l'équipe du CQD.

2- Appel à projets socio-économiques

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

L'échevin rappelle dans les grandes lignes les opérations immobilières et d'espaces publics prévues au programme du CQD (à retrouver sur : <https://www.bruxelles.be/versailles>) et indique que l'objet de la séance est de présenter les projets lauréats faisant suite à l'Appel à projets socio-économiques lancé entre le 15/06/2022 et le 10/10/2022. Il rappelle les thématiques à haute priorité pour lesquelles un budget plus conséquent a été alloué : l'emploi, la jeunesse et l'activation des espaces publics ainsi que tout le processus de sélection des projets (**cf Annexe – présentation power point**), qui avait également été envoyé aux membres CoQ en amont de la séance au travers d'une note explicative.

Au moment des questions/réponses, plusieurs points sont abordés. Les réponses apportées sont en orange :

- 1) Un représentant de Convivence fait remonter qu'à l'issue du CQD Jardin aux fleurs (auquel ils ont participé) leur structure avait élaboré une liste de recommandations et des outils à expérimenter pour donner les moyens aux associations de se pérenniser au-delà du timing du CQD. Une des recommandations était qu'une partie de l'enveloppe de coordination serve à recruter du personnel pour accompagner les projets et les rendre structurels. Une toolbox partagée entre tous les CQD permettrait d'uniformiser les process et d'aider les porteurs de projets dans la recherche de solutions de pérennisation de leurs activités. → La responsable de la cellule rénovation urbaine répond qu'une attention est portée à ceci pour chaque CQD. Cela fait partie des missions du/de la coordinateur/trice socio-éco qui accompagne les porteurs durant chaque étape du CQD, en ce compris dans une étape ultérieure de recherche de financement pour tenter d'assurer la pérennisation de certains projets. La cellule rénovation urbaine est, bien entendu, demandeuse de pouvoir accéder à cette toolbox et aux recommandations de Convivence. Il est rappelé que le site Brulocalis (<https://brulocalis.brussels/fr>) recense toutes les sources de financement existantes à la fois pour les organismes publics et les acteurs associatifs.
- 2) Plusieurs membres de la Coordination sociale s'interrogent sur le processus de l'appel à projet. Ils regrettent notamment que le Règlement de l'AAP n'ait pas été co-construit et délibéré en séance publique et que les candidatures n'aient pas été présentées en Commission de Quartier. Certains s'étonnent qu'aucun habitant du périmètre n'ait participé au comité d'avis. Des critiques sont formulées au sujet de certaines balises qui n'étaient pas précisées en amont de l'appel. Enfin, des remarques sont émises sur le choix de ne pas soutenir davantage les structures bénévoles et sur l'absence d'explication concernant les arbitrages budgétaires. → Il est rappelé aux membres que les objectifs et thématiques prioritaires qui constituent le cœur de l'appel à projet ont fait l'objet d'un processus en ateliers et en commission de quartier durant la phase d'étude et de programmation. Pour ce qui est de l'analyse et la présentation des projets candidats, il est apparu que le format le plus approprié était celui d'un comité d'avis restreint (composé de la Région, de la Ville et de représentants, de membres de la Commission de quartier) plutôt que d'organiser ce travail en Commission de Quartier et ce, considérant que l'immense majorité des candidats, porteurs de projet, étaient aussi eux même membres de la CoQ. Concernant la composition du comité d'avis, la cheffe de projet rappelle qu'un appel à participation avait été lancé auprès de tous les membres habitants de la Commission de Quartier. Tous les membres habitants de la CoQ ont été appelés et contactés par email. Seulement deux personnes ont manifesté un intérêt et ont intégré le comité d'avis. Concernant

les balises et les budgets, l'Echevin rappelle que plus de 25 dossiers ont été introduits pour un montant total de plus de 6M€. Il a fallu organiser un arbitrage en s'appuyant sur des balises complémentaires aux critères figurant dans le Règlement de l'AAP. Par ailleurs, tous les projets lauréats ont vu leur budget revu à la baisse. Les structures bénévoles ne sont pas financés dans les mêmes proportions que les autres associations mais il y a une réelle volonté du Collège de les soutenir dans le cadre du Contrat de quartier. Il y aura aussi des moyens complémentaires mis à disposition des structures bénévoles et des citoyens dans le cadre de l'appel à projet « Made in Versailles » dont la première édition sera lancée en juin. In fine, plus de 40% du budget socio éco sera alloué à des projets portés par des associations.

Par ailleurs, l'Echevin précise qu'il entend toutes les remarques émises. Des rencontres ont déjà été organisées avec les parties prenantes. La Ville restera à l'écoute et veillera, dans le futur, à améliorer les dispositifs, processus et méthodologies des appels à projets.

3- Présentation des projets lauréats

Chaque lauréat présente les grandes lignes de son projet, à retrouver en Annexe dans la présentation ppt de la Commission de quartier.

4- Divers

La Cheffe de projet présente le « Made in Versailles », qui est un appel à initiatives annuel visant à soutenir des projets de plus petite échelle entre 500€ et 5000€ à priori pour la première édition.

Le règlement du Made In Versailles sera présenté à la prochaine Commission de quartier.

L'équipe du CQD annonce le lancement de la « Guinguette » itinérante qui vise à renforcer la présence de l'équipe sur le terrain. La première édition se tiendra le 5 avril après midi au niveau de la plaine de jeux de Versailles. Les autres éditions se feront à priori tous les derniers mercredis du mois sauf pendant les congés d'été.

La nouvelle coordinatrice espaces publics, Alma Kelber, présente le planning du masterplan (= étude paysagère) à retrouver dans le ppt de la Commission de quartier. Les habitants seront informés des différents moments de consultation. L'objectif est bien de créer des ponts entre l'étude paysagère en cours et les différents projets socio-économiques d'activation de l'espace public.

Fin de séance